AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-4-76175954

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique Nº 63 (7ème envoi 1976) - 31 Mars 1976

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tavelures du pommier et du poirier : Le nombre des périthèces mûrs de ces deux tavelures est actuellement très important alors que la végétation des pommiers et des poiriers s'est assez fortement accrue depuis notre précédent bulletin du 17 mars.

Des contaminations graves sont donc susceptibles de se produire à l'occasion des premières pluies à venir si celles-ci sont suffisamment prolongées.

En conséquence, il est vivement recommandé d'appliquer un nouveau traitement général dès réception du présent bulletin, surtout si un changement de temps est à craindre dans l'immédiat.

Nous signalons, en outre, que les projections nombreuses d'ascospores ont débuté lors des précipitations des 22-23 mars et que les premières taches de la tavelure du poirier sont susceptibles d'apparaître, uniquement sur les arbres très envahis en 1975, entre le 3 et le 7 avril. Jusqu'à présent, sauf quelques exceptions possibles, les risques de contaminations sévères ont été dans l'ensemble peu fréquents, surtout en ce qui concerne les pommiers.

- Oïdium du pommier : Depuis quelques jours, avec le relèvement des températures, le champignon émet à nouveau de nombreuses fructifications au niveau des jeunes bourgeons attaqués. Dans les vergers sensibles, ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre la tavelure et continuer à supprimer, dans la mesure du possible, les rameaux envahis.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Monilia sur prunier, cerisier : Dans de nombreux vergers on peut observer la présence fréquente de chancres sur les rameaux (pruniers surtout) et de brindilles mortes portant d'abondantes fructifications grisâtre du champignon.

Il serait donc prudent, partout où des attaques importantes ont eu lieu en 1975, de renouveler la protection déjà conseillée (voir bulletin du 17 mars) dès la première menace de pluie. Nous rappelons que les invasions du Monilia laxa se produisent essentiellement durant la période de la floraison des arbres à l'occasion des précipitations.

- Gnomonia du cerisier : D'après les observations faites en laboratoire, les ascospores (germes du champignon contenus dans les périthèces formés dans les tissus des feuilles mortes restant accrochées aux arbres) devraient commencer à se libérer lors des premières pluies à venir. Autant que possible, juste avant celles-ci, la protection des variétés sensibles (bigarreau Burlat notamment) pourrait débuter en utilisant un fongicide de synthèse.

- Hoplocampe des prunes : La circulation de cet insecte n'a pas encore été constatée. Il est donc inutile de prévoir un traitement spécifique sur les variétés à floraison précoce, actuellement en cours de défloraison.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Teigne du poireau (sur cultures de poireau et d'ail) : Les pontes importantes déposées par les insectes hivernants éclosent depuis quelques jours. En conséquence, il serait opportun d'effectuer un premier traitement sur ces cultures en respectant la législation concernant les limites d'emploi (particulièrement pour les poireaux). Utiliser l'un des produits suivants (doses exprimées en matière active à l'hectolitre):

P 84 .../...

azinphos (40 g) ; Bacillus thuringiensis (400 g d'une spécialité à 6.000 UA A AK) ; carbaryl (75 g) ; chlorfenvinphos (40 g) ; malathion (75 g) ; méthidathion (30 g) ; parathion éthyl (25 g) ; parathion méthyl (40 g) ; phosalone (60 g) ; tétrachlorvinphos (150 g).

Lors du repiquage des plants, tremper ceux-ci dans une bouillie insecticide avec l'un de ces produits.

- Maladie des taches pourpres des fraisiers : Les variétés de plein champ les plus sensibles à cette maladie devront être protégées juste avant les prochaines pluies par une pulvérisation à base de manèbe à la dose de 240 g de m.a./hl.

- Rouille de l'ail et du poireau : La protection contre cette maladie doit être envisagée dès à présent par l'application de l'un des produits suivants (doses exprimées en matière active à l'hectolitre) : mancozèbe (240 g) ; manèbe (160 g) ; propinèbe (210 g).

/CULTURES ORNEMENTALES/

- Rouille blanche du chrysanthème (Puccinia horiana Hern.) : Cette maladie ne paraît pas s'étendre dans notre région. Toutefois, voici quelques conseils pour éviter ou limiter son extension :

- Vérifier l'absence de taches de rouille lors de l'achat de boutures (ponctuations blanchâtres à l'aspect de verrues principalement à la face inférieure des feuilles).

- Refuser ou brûler les plants reconnus atteints.

- Effectuer des traitements fongicides en utilisant alternativement, tous les 10 à 15 jours, de préférence soit de l'oxycarboxine à 30 g de m.a./hl, soit de la triforine à 30 g de m.a./hl.

Toutefois, d'autres fongicides peuvent être utilisés pour prévenir cette maladie : le manèbe à 160 g de m.a./hl, le mancozèbe à 160 g de m.a./hl, le zinèbe à 200 g de m.a./hl.

/GRANDES CULTURES/ COLZA :

- Méligèthes : Les populations sont relativement importantes et croissent rapidement avec les conditions actuelles de température. La conduite à tenir est fonction du stade de développement du colza :

- le colza est au stade boutons accolés, c'est le stade le plus sensible, un adulte par inflorescence principale est le seuil de traitement ;

- au stade boutons écartés, 2 à 3 méligèthes par inflorescence justifient une intervention ;

- après début floraison, il est inutile de traiter contre ce déprédateur.

- Charançon des siliques (C. assimilis) : La présence de cet insecte est maintenant à peu près générale mais les populations demeurent faibles. Rappelons que ce charançon apparaît d'abord dans les bordures de champs avant d'envahir progressivement les parcelles ; que les adultes rongent les boutons floraux et que les femelles pondent dans les jeunes siliques. Ce processus de ponte favorisera d'ailleurs ultérieurement les dégâts causés par les cécidomyies, ces dernières profitant des perforations ainsi réalisées dans les gousses pour y pondre à leur tour.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque, dans les 20 mètres de bordure, on relève la présence d'un adulte de C. assimilis par plante, en moyenne (faire le comptage sur une centaine de pieds). Traitement : sauf cas particulier (colza présentant un retard de végétation) on a intérêt à employer des doses de produits permettant d'atteindre à la fois les méligèthes et les charançons des siliques, à savoir : parathion, méthidathion, lindane, à 500 g de m.a./ha.

/PROTECTION DES ABEILLES/ - Toutes cultures - Nous rappelons les termes de notre bulletin N° 61 du 5 Mars 1976.

- Liste des produits "non dangereux pour les abeilles" : bromoprophylate, chinométhionate, chlorphénamidine, cyhexatin, dicofol, diéthion, endosulfan, phosalone, pirimicarbe, pyréthrines synergisées, roténone, tétradifon, tétrasul, toxaphène et polychlorocamphane.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",
P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET
C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.